

# Génération futures, la Ville agit pour la planète



Jardins familiaux à Romagny

## Prochains conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux se dérouleront les jeudis suivants : 28 mai, 25 juin et 9 juillet 2009 à 18h30 en salle du conseil, hôtel de ville.

## Elections européennes

Les élections européennes ont lieu dimanche 7 juin. Elles sont destinées à choisir les 72 députés représentant la France au Parlement européen pour 5 ans.

## Permanences de l'architecte de Chablais parc

Marc Rolinet, l'architecte du projet Chablais parc et le maître d'ouvrage se tiennent à la disposition du public souhaitant en savoir davantage sur ce projet d'aménagement urbain du centre-ville. Des permanences peuvent être organisées en mairie. Pour en savoir plus, contacter le service urbanisme au 04 50 95 07 16 ou en ligne sur le site de la ville et celui de l'architecte ([www.rolinet.fr](http://www.rolinet.fr)).

## L'îlot Moret achevé

Les automobilistes qui empruntent cette entrée de ville, peuvent se réjouir. Les travaux de l'îlot Moret sont achevés depuis la mi-avril. Il est désormais possible d'accéder à la rue du Salève depuis la route d'Etrembières. L'aménagement paysager du rond-point nécessitera encore quelques interventions du service des Parcs et Jardins avant d'offrir une myriade de fleurs cet été. D'autres plantations devraient être réalisées à l'automne.

## Réunion publique sur les risques majeurs

La Ville tiendra une réunion publique pour présenter à la population, le Plan Communal Sauvegarde (PCS) de la commune, mardi 16 juin à 19h, Complexe Martin Luther King, salle des conférences. Le maire décrira l'organisation de tous les moyens mis en œuvre pour la sécurité des habitants en cas d'événements majeurs (alerte, évacuation, hébergement d'urgence, ravitaillement). Un temps d'échange avec le public est prévu pour répondre aux questions éventuelles sur le sujet.

## Les rencontres de jeunes

Un des temps forts du partenariat établi entre Gaggenau (Allemagne), Sieradz (Pologne) et Annemasse, réside dans la rencontre de 24 jeunes entre 15 et 18 ans (non révolus), 8 pour chacune de ces villes, chaque été. Ce séjour de découvertes, mêlant activités culturelles, sportives et de loisirs se déroulera à Annemasse du 18 au 25 juillet. Vous êtes intéressé ? Envoyez avant le 1<sup>er</sup> juin votre CV et lettre de motivation à : Mairie Annemasse - Service Jumelage BP 530 74107 Annemasse Cedex. Plus d'infos : [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr) / 04 50 95 82 68



## Un printemps sous le signe du commerce équitable

**Les 23 et 24 mai, le complexe Martin Luther King accueille le 7<sup>e</sup> Salon ACCES (Annemasse Carrefour du Commerce Equitable, de l'Environnement et de la Solidarité).**

**L**ieu d'échanges et de rencontres, le salon ACCES consacre tout un week-end à la solidarité internationale et à l'environnement. Il vient ainsi en clôture de la Quinzaine Nationale du Commerce Equitable qui a débuté par un brunch équitable sur la place de l'hôtel de Ville, le 9 mai. Au programme, expositions, conférences et tables rondes autour du commerce équitable, de l'environnement et de la solidarité. **Cette année, avec l'opération « Commerçants de Proximité Solidaires du Commerce Equitable »** (du 9 au 24 mai) l'objectif est de sensibiliser le grand public mais aussi les commerçants de proximité au commerce équitable et au développement durable grâce au dépôt-vente, dans les commerces participants, des produits alimentaires ou artisanaux du commerce équitable ainsi qu'à la

mise en place d'un jeu concours sur ces thématiques. D'ailleurs, en préambule de ce Salon, une conférence-débat sur l'émergence d'une démarche éco-citoyenne et solidaire se tiendra le vendredi 22 mai à 20 heures, au Complexe Martin Luther King.

Mais le Salon ACCES sera aussi festif. Aux côtés des exposants associatifs, professionnels et institutionnels, de nombreuses animations et festivités sont annoncées.

**Inauguration et remise du prix de la Ville d'Annemasse le samedi 23 mai, à partir de 10h.**

Programme complet sur [www.atb-france.org](http://www.atb-france.org) et [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)

**EN SAVOIR PLUS : Pierre KAKPO  
04 50 38 89 48**

**Hôtel de ville [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr) 04 50 95 07 00**

lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**

mardi : **9h-12h /15h-18h**

vendredi : **9h-17h sans interruption**

samedi : **9h-12h**

**Journal d'Informations Municipales - Mai/Juin 2009**

JIM est une publication bimestrielle éditée par le Service Communication de la Ville d'Annemasse.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey Rédactrice en chef : Bénédicte Limon - [benedicte.limon@mairie-annemasse.fr](mailto:benedicte.limon@mairie-annemasse.fr) - 04 50 95 07 43

Conception : AGA Impression : Imprimerie des Deux-Ponts Photos : Services Municipaux (sauf mentions indiquées)

Dépôt Légal : Mai 2009 Tirage : 20 000 exemplaires



## Investir pour l'économie locale et le bien-être des habitants

**L**es mois de mai et juin qui arrivent vont voir l'inauguration d'importantes réalisations pour notre ville et ses habitants.

De l'îlot Moret à Saint-André, l'entrée de ville se termine. C'est une amélioration de la fluidité de la circulation, notamment pour cette partie du péricentrique et c'est aussi une image urbaine moderne et agréable qui associe l'accès au centre-ville en voiture et la protection des piétons par des cheminements adaptés.\*

Cette priorité donnée aux piétons et aux espaces de respiration, on la retrouve avec la piétonnisation de la rue Molière et l'extension-rénovation du Parc Montessuit. Déjà parents et enfants se sont emparés de cet espace vert en plein cœur de ville.\*\*

Le gymnase du Beulet, totalement reconstruit, vient compléter le complexe de la Maison des Sports.

C'est un équipement sportif de plus mis à disposition des clubs et de tous les sportifs d'Annemasse et de son agglomération : une réalisation de grande qualité au service des habitants.\*\*\*

L'école Saint-Exupéry accueillera à la rentrée de septembre près de 400 enfants. Les parents concernés pourront la découvrir prochainement. Ils verront la fonctionnalité et la qualité des bâtiments. Ils découvriront une construction respectant les règles les plus strictes de Haute Qualité Environnementale (HQE).\*\*\*\*

Ces quatre grands projets devenus réalité témoignent du dynamisme de notre ville et de notre volonté de toujours mieux répondre, en terme de qualité des services, aux besoins des habitants.

Ce sont les mêmes principes qui ont guidé l'élaboration du budget 2009 de la Ville. Dans une période difficile où la crise aidant, les recettes baissent, il a fallu faire des économies importantes sur le fonctionnement sans remettre en cause la qualité des services propres aux Annemassiens.

Nous avons décidé de maintenir à un haut niveau les investissements parce que la Ville doit poursuivre sa métamorphose et parce qu'en période de crise, l'investissement public reste essentiel pour l'emploi et le développement économique.

C'est en quelque sorte comme le carburant du moteur « économie locale ». Ces choix ont imposé des décisions - toujours difficiles à prendre - d'augmentation raisonnable, équilibrée et diversifiée de la fiscalité locale. L'effort de solidarité ainsi fait par les Annemassiens doit bénéficier à tous les habitants et en priorité aux plus démunis.

Nous avons déjà les retombées de cette politique ambitieuse pour la Ville. Le dossier ANRU (Rénovation Urbaine du Quartier Perrier-Livron), défendu par les élus de la Ville à Paris, a été très positivement accueilli par le Comité d'Engagement, parce que porteur d'un engagement politique fort d'une conception équilibrée de la Ville, qui met la cohésion sociale au cœur de notre démarche pour faire vivre une Ville composée de quartiers ouverts et reliés entre eux.

Ainsi, c'est 47 millions d'euros qui seront investis sur cinq ans dans ces quartiers (dont 11 millions de l'ANRU, 9 millions de la Ville, 6 millions de la Région, 1,6 million de l'Agglo et le reste par les bailleurs sociaux). Il faut s'en réjouir pour l'amélioration des conditions de vie des habitants qui vont en bénéficier et pour les retombées sur l'économie locale. C'est bien l'exemple d'un grand projet d'une Ville qui investit pour l'avenir.

**Christian DUPESSEY,**  
maire d'Annemasse

\* Inauguration de l'entrée sud de la Ville le samedi 16 mai 2009

\*\* Ouverture festive du Parc Montessuit le samedi 13 juin 2009

\*\*\* Inauguration du gymnase du Beulet au sein du Complexe Maison des Sports le samedi 9 mai 2009

\*\*\*\* Visite de l'école Saint-Exupéry le mardi 19 mai 2009

## Dossier

Pages 9 à 12 Générations futures, la Ville agit pour la planète

## La vie quotidienne

Page 4 • Coup d'envoi pour l'hôpital privé Savoie Nord

Page 5 • Le parc Montessuit en fête samedi 13 juin

Page 6 • L'équilibre alimentaire au cœur de l'assiette

Page 7 • Plan canicule, mode d'emploi

Page 8 • Le marché réorganisé

## Agglomération

Page 13 Annemasse Agglo solidaire au quotidien

## Finances

Pages 14-15 Un budget volontaire et rigoureux

## Culture

Pages 16-17 15<sup>e</sup> Festival du livre jeunesse du 4 au 6 juin

## Jeunesse

Page 18 L'US Annemasse en pleine forme malgré ses 100 ans

## Loisirs

Pages 19 à 21 L'agenda des sorties de mai juin

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication de la Ville. Tél. 04 50 95 07 00.



## Coup d'envoi pour l'hôpital privé Savoie Nord



**Mardi 24 mars, Christian Dupessey le maire et Frédéric Rostand, président du directoire de la Générale de Santé ont signé le compromis de vente pour l'acquisition du terrain du Brouaz destiné à accueillir le futur hôpital privé Savoie Nord.**

**L**e projet hospitalier privé considéré comme la référence pour la Savoie du Nord est issu du regroupement de la Polyclinique de Savoie située à Annemasse et de la Polyclinique Lamartine implantée à Thonon-les-Bains. Il jouera la « carte de la complémentarité » avec le nouvel hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville. L'objectif principal de la création de cet éta-

blissement est d'étendre au secteur privé une mission de service public qui vise à accueillir tous les patients pour traiter toutes les pathologies. Le futur hôpital privé comprendra 330 salariés et 130 praticiens. Sa capacité d'accueil sera de 275 lits et places, d'un plateau technique composé de 15 salles d'opérations et d'un bloc obstétrical de 7 salles de travail. Ne se limitant pas à la prise en charge des

patients, l'hôpital intégrera une maison médicale pluridisciplinaire. Une crèche d'entreprise en partenariat avec la Ville d'Annemasse serait aussi créée et devrait profiter aux habitants domiciliés à proximité de la zone du Brouaz. Le coût total de l'hôpital privé Savoie Nord est de 75 millions d'euros, financé en totalité par le privé. Son ouverture est prévue pour 2012.

## Nouveau : des abonnements pour le stationnement résidentiel

**Depuis mars 2009, deux forfaits dédiés au stationnement résidentiel sont proposés aux habitants du centre-ville (zone orange et zone verte). 20 € pour le forfait mensuel et 220 € pour le forfait annuel.**

**L**a zone de stationnement payant est découpée en **5 secteurs**. Les secteurs ainsi créés demeurent totalement hermétiques : le résident ne peut stationner en dehors du secteur où il habite et pour lequel lui a été établi un forfait précisant le numéro dudit secteur.

— Les habitants des secteurs 2,3,4,5 à forte proportion de zone verte auront droit au tarif réduit dans la zone verte de leur secteur de résidence.



**EN SAVOIR PLUS : Police municipale**  
**Passage Jean Moulin**  
**Hôtel de ville BP 530**  
**74107 Annemasse Cedex**  
**04 50 87 04 80**

— Les habitants du secteur 1, secteur de l'hypercentre à forte proportion de zone orange auront le choix de leur secteur de stationnement parmi les 4 secteurs de zone verte.

**Un quart d'heure gratuit par jour**

Une carte à puce accordant 15 minutes gratuites par jour, sera délivrée aux habitants de la zone orange, pour faciliter leur vie quotidienne (opérations de chargement et déchargement).



## Le Parc Montessuit en fête le 13 juin

**Le Parc Montessuit a rajeuni. Samedi 13 juin, la Ville organise une série de manifestations festives dans le parc et aux serres municipales.**

**A**près un an de travaux, le parc Montessuit offre au public de nouveaux espaces verts. L'Atelier Fontaine, bureau paysagiste à Annecy, a imaginé une nouvelle ambiance en préservant le maximum d'arbres existants. Il a pensé à l'avenir par l'introduction d'essences nouvelles en remplacement de sujets abîmés. Le parc a été **agrandi de 20 %** environ, suite à la réalisation du parking souterrain limitrophe " Hôtel de ville - Montessuit " avec un aménagement paysager sur dalle.

Le parc Montessuit a été repensé pour favoriser les liens entre les générations, grâce à la présence d'aires de jeux et de lieux de détente. Un parcours botanique accompagnera le promeneur afin de lui faire découvrir les nombreuses essences d'arbres présentes dans ce lieu convivial. Un parc qui accueille aussi la Villa du Parc Centre d'art contemporain, proposant toute l'année des expositions d'artistes divers.

Plusieurs animations sont envisagées le **samedi 13 juin** pour permettre à chacun de mieux le connaître :

- **Une visite guidée** du site à 16h30, par le service municipal des Parcs et Jardins. Rendez-vous devant le kiosque.

- **Une exposition** réalisée par le service des Archives municipales, sur les différentes étapes de la métamorphose du lieu-dit " Derrière les Granges " du XIX<sup>e</sup> siècle, en un jardin public. Pendant tout l'été.
- **Un concert surprise** proposé par l'OVVA.
- Invités par la Villa du Parc Centre d'art contemporain, **des jeunes artistes** de la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève (HEAD) réaliseront des projets artistiques éphémères dans et pour le parc, dans le cadre de l'expo d'été. Seront proposées également des visites-découverte du centre d'art, de l'exposition " What Else ". Entrée et visite gratuites pour tous.



*L'inauguration officielle de la rue Molière et du Parc Montessuit aura lieu le vendredi 12 juin à 17h.*

## Portes ouvertes aux serres municipales

Parallèlement à cette manifestation, le service des Parcs et Jardins ouvrira les portes des serres municipales, situées 36 rue du Brouaz, à quelques minutes à pied du parc Montessuit. De 10h à 18h, le public pourra visiter le centre de production horticole et découvrir les actions de la Ville en faveur de l'environnement ainsi que les moyens déployés pour entretenir les espaces verts de la commune. Un échantillonnage de plantes sera étiqueté afin d'aider les visiteurs à les connaître. Sera aussi expliquée la mise en œuvre de la lutte intégrée en serres qui a débuté mi-mars.

Cette pratique repose sur l'utilisation de prédateurs naturels pour lutter contre les parasites des plantes. Plusieurs jeux seront aussi proposés aux enfants.

## Concours des maisons et balcons fleuris

Simultanément, **cette journée " verte "** du 13 juin donnera aussi l'occasion de s'inscrire au Concours des Maisons et Balcons fleuris. Les jardiniers auront préparé des jardinières pour illustrer cette opération et distribueront les lots aux participants du concours 2008, en échange de coupon donné lors de la remise des prix en décembre 2008. **Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 10 juillet et sont à déposer en mairie.** Un jury appréciera au cours de l'été les différents aménagements floraux. Le règlement est disponible en mairie et sur le site de la ville.

Renseignements et inscriptions :  
Service Parcs et Jardins - 04 50 92 00 45  
Courriel : dg@mairie-annemasse.fr

## Les travaux de la ZAC Sud-Ouest démarrent

La ZAC Sud Ouest poursuit sa mutation avec le démarrage de la construction des parkings des immeubles.

Conséquence : une partie du parking gratuit provisoire « Camps » qui occupait jusqu'à présent le site, ferme définitivement pour laisser place au chantier de construction du parking souterrain destiné aux futurs immeubles qui seront édifiés au dessus. Ce parking souterrain privé sur deux niveaux, réalisé par l'entreprise GTM, aura une capacité de **250 places** et sera construit au fur et à mesure de la réalisation des immeubles. La première phase correspond aux besoins de stationnement du siège d'Annemasse Agglo et d'un autre bâtiment édifié pour le compte de la société Urbised.

**Pour se garer gratuitement** près du centre-ville, la Ville recommande d'utiliser le parking gratuit Chamarette, route d'Etrembières ou celui de la place du cirque dans le quartier du Perrier.

En savoir plus : demander le **guide du stationnement** en mairie (disponible aussi à télécharger sur le site [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)).

## Vacances d'été au centre de loisirs municipal

Le centre de loisirs accueille les enfants de **3 à 6 ans**, habitant à Annemasse, **du 8 juillet au 21 août 2009**, à l'école maternelle de Bois Livron, Rue du Risse.

**Dès 6h30**, les portes du centre s'ouvrent, **jusqu'à 18h30** le soir. Cependant, pour le bon déroulement des activités, l'enfant doit être **obligatoirement présent entre 9h et 16h**. L'encadrement est effectué par des animateurs diplômés. Ce sont eux mêmes qui proposent les activités axées autour d'un thème général, qui change chaque semaine (ex : baignade, balade, visites, activités manuelles, jeux collectifs...) La durée du séjour est variable. Elle peut-être de **5 semaines maximum**, si les 2 parents travaillent, et de 3 semaines au maximum, si l'un des deux parents est au foyer. Le tarif s'élève à 15,18 € par jour. Le nombre de place est limité à 70 enfants par semaine en juillet, et à 50 enfants par semaine en août. **Les inscriptions s'effectuent à compter du 2 juin**, dans les locaux du service périscolaire au **Centre Technique Municipal, 8 Rue Florissant**.

En savoir plus : École Maternelle de Bois Livron - 04 50 95 07 34



## L'équilibre alimentaire au cœur de l'assiette

**Pour les enfants, les restaurants scolaires sont le lieu d'apprentissage privilégié de l'équilibre alimentaire. Chaque jour, toute l'équipe de la cuisine centrale veille à ce qui se passe dans et autour de l'assiette pour les éduquer à une bonne alimentation.**

**L**es repas servis aux enfants des écoles publiques de la ville sont encadrés par deux éléments essentiels à un **bon équilibre alimentaire** : ce qui se passe dans l'assiette et ce qui se déroule autour de l'assiette. Au centre de cette organisation est placée la cuisine centrale. L'équipe de cuisine élabore des plats de manière traditionnelle, en liaison froide, avec un regard constant sur la qualité des matières premières et l'art de les transformer. La qualité se retrouve au travers des propositions de menus, toujours respectueuses des recommandations en équilibre alimentaire (PNNS, GEMRCN)\*.

Une diététicienne travaille également avec le service de restauration, afin que toutes les personnes mobilisées, parents, animateurs, cuisiniers, élus, partagent leurs points de vue sur les repas proposés. En complément d'un réel travail sur l'équilibre des menus, le service de res-

tauration participe, par l'échange, à une éducation destinée aux jeunes convives. Tout au long de l'année, les animateurs incitent les enfants à différencier les aliments selon leur catégorie en terme d'apports nutritifs. Ils apprennent, de manière ludique, à les reconnaître et à les classer. En fin d'année, l'animation « Menu à la carte » invite les enfants à choisir un menu qui doit, pour être servi, présenter l'équilibre nécessaire à une bonne alimentation.

Les écoliers accueillis au sein de la restauration scolaire sont **donc fortement sensibilisés** à l'intérêt d'une bonne alimentation.

C'est en effet au cours de cette période de l'enfance à la pré-adolescence (6/14 ans) que l'ancrage de certains apprentissages définira les comportements alimentaires des adultes de demain.



\*Programme National Nutrition Santé, lutte contre l'augmentation de l'obésité en France

\*Groupement d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de la Nutrition qui définit la fréquence d'apparition des plats selon leurs valeurs énergétiques.

## France Bénévolat Annemasse, créateur de lien social.

"FBA" est un **nouvel espace** d'accueil et d'orientation, au service des bénévoles et des associations à Annemasse.

Elle aide les personnes souhaitant agir et désireuses de se rendre utile dans leur démarche de bénévolat, en trouvant une cause à servir qui répond à leurs attentes.

Dans l'autre sens, elle permet activement de **trouver des bénévoles aux associations**

demandeuses de personnes motivées, disponibles et adaptées, pour effectuer une activité régulière ou une mission spécifique.

Une permanence est assurée les **jeudis matins, de 9h à 12h**, à la maison des associations, au **Complexe Martin Luther King**.

**EN SAVOIR PLUS : Maison des associations  
Complexe Martin Luther King**

**Rue du Docteur Baud, B1 - 06 76 17 64 68  
[francebenevolatannemasse@mail.com](mailto:francebenevolatannemasse@mail.com)**

## Canicule, soyons attentifs et solidaires pour les plus fragiles

**Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août la Ville active son plan canicule. Ce dispositif regroupe des actions destinées à informer les populations à risques et à sécuriser et rompre l'isolement des personnes âgées pendant les périodes de fortes chaleurs estivales. Un dispositif qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche sociale préventive.**

**L**a période de l'été arrive et après un hiver rigoureux, nous ne sommes pas à l'abri d'une période de grande chaleur. L'exposition à de fortes chaleurs constitue un stress et une agression pour l'organisme.

**Les personnes âgées et les enfants en bas âge sont les premiers touchés lorsque survient la canicule.**

Ils ont plus de difficultés que les jeunes adultes à maintenir la température de leur corps autour de 37°. Ils ne boivent souvent pas assez, d'autant que la perception de la soif diminue avec l'âge.

**Que risque-t-on en période de canicule ?**

- Le coup de soleil
- le coup de chaleur
- la déshydratation
- l'intoxication alimentaire

**Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, la Ville active son plan canicule**

Le dispositif regroupe plusieurs actions regroupées en 3 axes principaux :

— l'information sur les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs, avec des messages d'information et de prévention incitant les personnes fragiles et isolées à s'inscrire sur un registre nominatif.

— la collecte des demandes d'inscription sur le registre nominatif pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile et des personnes handicapées vivant seules et/ou présentant des difficultés de handicap entravant l'autonomie.

— la mobilisation des services, l'intervention des agents municipaux et des bénévoles en cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3.

Ces actions sont coordonnées par le service social et par le service sécurité.

L'inscription des personnes vulnérables sur ce registre relève d'une démarche volontaire et libre. Elle est **gratuite**. Elle peut être effectuée à la demande de l'in-

teressé ou d'un tiers responsable (parent, voisin, médecin traitant, etc) avec l'accord de l'intéressé.

Vous pouvez venir **vous inscrire** directement auprès du :

• **Service "Maintien à domicile"** : Espace Colette Belleville, 1 rue de l'École maternelle au **04 50 37 32 22**

• **Service social** : mairie, entrée 1 rue du commerce au **04 50 95 07 00**, poste 1502

L'inscription au registre nominatif est facultative. Les données personnelles restent confidentielles et ne seront communiquées aux services concernés qu'en cas de canicule ou de toute autre situation impliquant la mise en œuvre d'un plan d'urgence et/ou d'alerte.

Une fois inscrit, l'intéressé bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des renseignements qui le concernent.

Les mesures de prévention et d'action contre les effets de la chaleur doivent être mises en action proportionnellement à l'intensité et à la durée de la canicule.

### 3 niveaux d'alerte

**Niveau 1** : il correspond à l'activation d'une veille saisonnière. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin de chaque année et s'achève au 31 août. Dans ce cadre doivent être effectués le repérage des personnes fragiles et les mesures de prévention qui correspondent à des chaleurs « normales » au cours de l'été.

**Niveau 2** : l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) en concertation avec Météo France émet un message d'alerte « canicule et santé », transmis au préfet en tenant compte de critères qualitatifs associés (intensité, durée et extension géographique attendue du phénomène, facteurs météorologiques aggravants, pollution atmosphérique, critères sociaux, etc). Le préfet décide, si nécessaire, en accord avec le ministère de la santé, du classement de son département au niveau de « mise en garde et actions ».

**Niveau 3** : le niveau 3 (niveau de mobilisation maximale) est activé par le Premier Ministre. La canicule provoque une crise dont les conséquences dépassent les champs sanitaire et social.



### Comment mieux accompagner les malades d'Alzheimer

Des ateliers ont été créés sur Annemasse pour aider les malades d'Alzheimer et leurs proches à mieux vivre la maladie.

L'association **REGAR** en partenariat avec l'association Alzheimer Haute Savoie et le CCAS de la ville met en place un programme d'accompagnement pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (ou troubles apparentés) et leurs proches.

Ce programme se décline en différentes actions :

• **Les « Instants d'Accueil »** : un lieu d'écoute, de convivialité, de partage et de maintien du lien social pour les personnes malades.

• **Les « Rencontres Mémoire »** : un groupe de 4 à 5 personnes malades pour échanger et partager autour de la maladie, en toute liberté, sans aucun tabou.

• **Le groupe d'entraide pour les proches** : un cycle de 6 séances sur des thèmes spécifiques pour permettre aux aidants familiaux de comprendre la maladie et de réagir au mieux face aux problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement.

• **Le Groupe « Mémoire + »** : pour les personnes craignant de développer une maladie de la mémoire suite à un bilan médical effectué dans un centre mémoire. Un cycle de 12 séances est proposé pour comprendre et faire face à ce qui arrive, retrouver confiance en soi, reprendre l'habitude de faire travailler sa mémoire et mieux l'utiliser dans les activités quotidiennes.

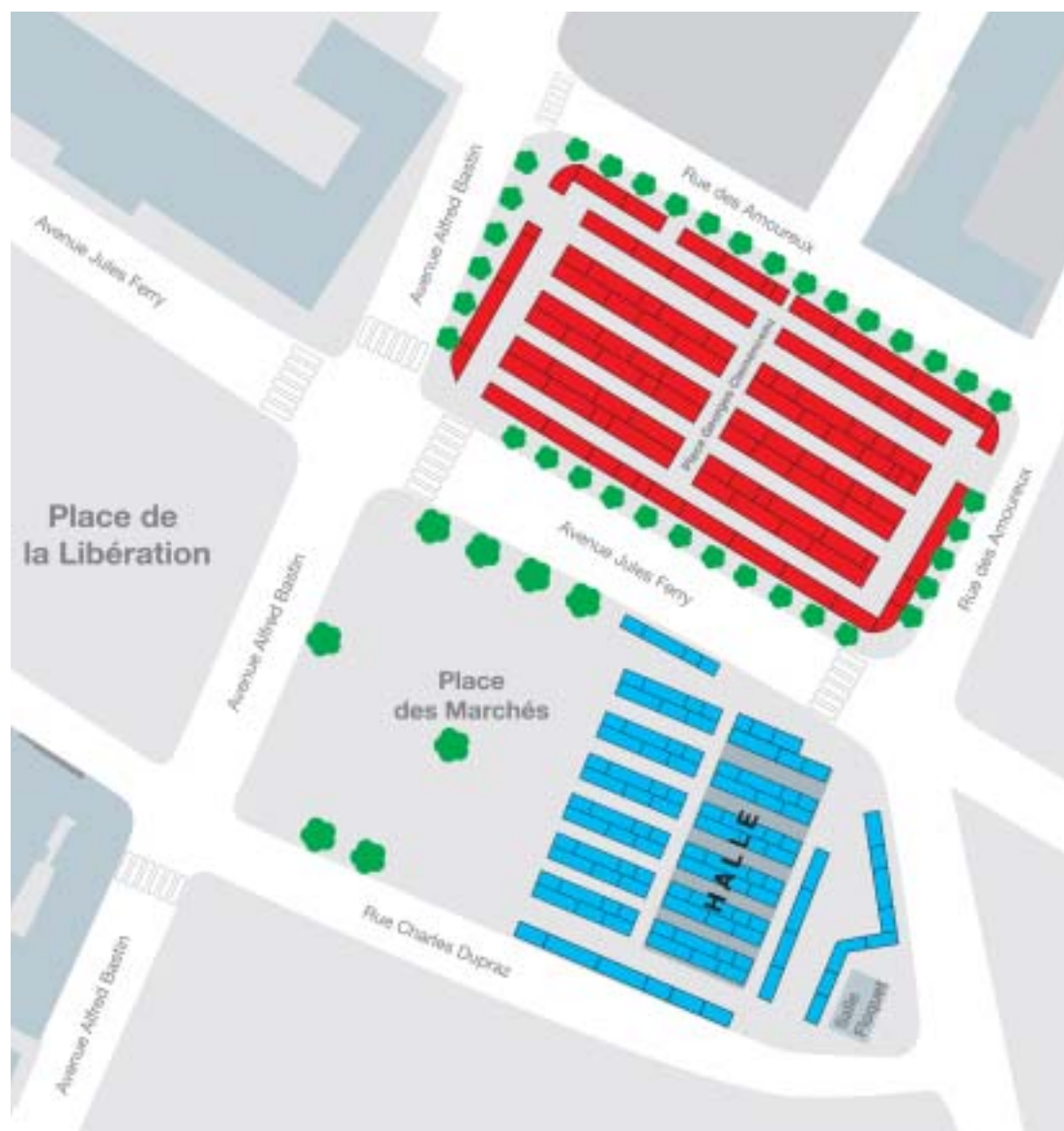
Pour chaque groupe, une rencontre préalable est nécessaire afin de personnaliser au mieux l'accueil.

**En savoir plus** : Association REGAR : **04 50 39 89 25**

Alzheimer Haute Savoie : **04 50 51 49 14**

## Marchés : la réorganisation du secteur manufacturé

Afin de libérer la place de l'Hôtel de Ville et lui rendre ainsi sa finalité, les commerçants du secteur manufacturé présents sur les marchés du centre-ville seront tous regroupés sur la place des Marchés, du côté de la halle couverte, à compter du mardi 12 mai 2009.



**A**limentaires - Fleurs & plantes

**M**anufacturés

Cette solution offre l'avantage d'assurer la **cohérence et la continuité du marché**. En effet, seront ainsi réunis **sur la place Clémenceau les étals alimentaires et, à proximité immédiate, les étals manufacturés**. Quant à la place de l'Hôtel de Ville, elle pourra à nouveau accueillir les diverses animations et manifestations mises en place par la Ville et ses partenaires. Les usagers noteront également une amélioration en terme de transport : les rues Charles Dupraz et Alfred Bastin seront dégagées et permettront ainsi un meilleur accès au parking de la place des Marchés. Par ailleurs, la navette interparking, empruntant la rue de l'Hôtel de Ville, pourra également circuler sans encombre.

Ce nouvel emplacement sera effectif **à partir du 12 mai pour le marché du mardi et du 15 mai pour le marché du vendredi**.

Il sera conservé par les commerçants **jusqu'à la fin des travaux** en cours place de la Libération et le retour définitif du marché sur cette dernière.



# D O S S I E R

## Génération futures, la Ville agit pour la planète



### Un nouvel élan pour l'Agenda 21 !

#### L'Agenda 21, c'est ce que nous devons faire au 21<sup>e</sup> siècle.

A Annemasse, le premier programme couvrait la période 2005-2008. Il est aujourd'hui arrivé à son terme. L'heure est à l'édition du second programme, qui vient d'être voté par le conseil municipal. Il constitue la ligne directrice des élus de la ville pour les années 2009-2012.

Près de 60 % des actions du premier Agenda 21 ont été menées à bien ou sont en cours de finalisation. Par exemple la Ville ne construit plus aucun bâtiment municipal sans examiner soigneusement les critères de Haute-Qualité Environnementale à appliquer (Maison des Sports, École Saint-Éxupéry, futur Centre nautique).

La nouvelle municipalité a souhaité adapter l'Agenda 21, construit avec les citoyens au mandat précédent, au contexte actuel marqué par le réchauffement climatique rapide de notre région. L'Agenda 21 réactualisé continue toutefois de faire la part belle à la solidarité. Il se décline en **5 grands objectifs** à atteindre au moyen de **60 actions**. **Plein feux sur l'Agenda 21 !**

# Annemasse, son Agenda 21

Consacré lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, le développement durable est basé sur un modèle économique qui préserve les ressources naturelles et la qualité de notre environnement, en garantissant un bien-être social pour tous et l'implication des citoyens dans la vie de leur cité (principe de gouvernance).

Pour ce faire, les Nations Unies ont établi un plan de progrès pour le 21<sup>e</sup> siècle appelé Agenda 21 et invitent chacun à agir à son échelle, c'est le fameux " **Penser global, Agir local** ".

## Agenda 21 : késaco ?

La ville d'Annemasse a affirmé sa volonté d'appliquer ce précepte en éditant son Agenda 21 local, il y a tout juste 5 ans. Basé sur une importante concertation avec la population, ce vaste programme d'actions est destiné à mettre en œuvre les principes du développement durable dans tous les projets municipaux.

**Grâce à son Agenda 21, Annemasse agit au quotidien pour la planète !**

\* En 2008, 8 % des **produits d'entretien ménagers** de la Ville étaient déjà labellisés pour leur faible impact sur l'environnement. En 2009, ce taux passera à 55 %.



Un site de covoiturage annemassien ouvert à tous !  
Dès la fin du moi de mai, tous sur

[www.covoiturage-annemasse.fr](http://www.covoiturage-annemasse.fr)

\* Destiné aux salariés travaillant dans l'agglomération comme aux frontaliers, ce nouvel outil de mise en relation des covoitureurs pourrait conduire à une diminution du trafic routier. Covoiturer, c'est économiser sur le coût de carburant et d'entretien de sa voiture, c'est aussi plus de convivialité en ne voyageant **plus solitaire mais solidaire** ... Et c'est important : le covoiturage contribue à la préservation des ressources naturelles et du climat. Exemple : si prochainement 20 % des agents municipaux covoiturent, ce sont 35 tonnes de gaz à effet de serre qui seront évitées chaque année !

## Objectif

### Améliorer le cadre de **1** vie des Annemassiens

#### Aménager des espaces publics de qualité

- Créer des liaisons paysagères entre les différents parcs de la ville
- Définir des critères de qualité d'aménagement des espaces publics

#### Etre vigilant aux nuisances citadines

- Réduire les nuisances sonores des opérations de jardinage et de voirie
- Optimiser les livraisons en centre-ville
- Améliorer la propreté de la ville
- Faire connaître à tous le service des médiateurs

#### Préserver la santé des habitants

- Protéger la population des risques majeurs et des alertes pollution
- Limiter l'usage des produits de synthèse pour l'entretien des espaces publics
- Former le personnel municipal travaillant avec des enfants à la qualité de l'environnement intérieur des bâtiments
- Nettoyer les locaux municipaux avec des produits écologiques \*
- Initier une démarche éco-responsable dans les jardins familiaux \*\*



\*\* La Ville met à disposition des Annemassiens 118 **jardins familiaux** (bientôt 150) situés entre la rue de Romagny et la rue des Tournelles. Cette année, un groupe de jardiniers volontaires travaillera à l'élaboration d'un éco-guide plein de bonnes astuces pour faire pousser les légumes en préservant l'environnement !

## Objectif

### Maîtriser les flux **2** de déplacements

#### Diminuer la place de la voiture en ville

- Étudier la piétonnisation de l'hypercentre d'Annemasse
- Faciliter l'accès sans voiture au complexe Martin Luther King

\*\* **Plus d'aménagements pour nos déplacements doux**  
Peut-être certains auront-ils remarqué depuis quelques mois les attaches vélos fleurir partout à Annemasse ? C'est l'action du groupe de travail "circulation douce".

Aujourd'hui, la ville compte plus de 500 places dédiées aux vélos, soit 80 % de plus que l'an passé. Elle s'est aussi dotée de nouveaux abris vélos (place du Jumelage et à la Gare). Depuis quelques mois, davantage de cyclistes parcourent les 14 km de bandes cyclables de la commune ...

Et dans un souci d'exemplarité, la mairie accroît pour ses agents son parc de vélos de service, répartis à présent dans 3 stations : Centre Technique Municipal, Hôtel de Ville et Perrier. Ces aménagements s'accompagnent d'une étude sur la piétonnisation du centre-ville. La rue Molière, déjà terminée, voit s'ouvrir sa première terrasse ce printemps ...

#### Favoriser les déplacements propres

- Développer les aménagements au service du vélo
- Favoriser le covoiturage \*
- Accroître le réseau Pédibus pour les élèves
- Inciter les entreprises, administrations et acteurs économiques à initier un plan de déplacement \*\*



## Objectif

**Affirmer**

**la position d'Annemasse, 3 ville solidaire et citoyenne**

### Développer les liens entre la ville et ses habitants

- Améliorer la qualité de l'accueil des nouveaux Annemassiens
- Communiquer sur l'histoire de la ville

### Soutenir les actions de solidarité ici et là-bas

- Favoriser les manifestations à caractère solidaire et y associer les Annemassiens \*
- Récompenser les initiatives en matière de solidarité et de développement durable
- Renforcer les relations de jumelage et les orienter selon l'angle du développement durable
- Mener des actions de coopération décentralisée

### Mobiliser les citoyens

- Organiser des ateliers d'urbanisme
- Veiller au respect des droits des jeunes filles

### \* Des repas issus du commerce équitable dans les restaurants scolaires

Tous les trimestres, un repas issu du commerce équitable est servi aux 1200 élèves annemassiens déjeunant au restaurant scolaire. Le plus souvent à base de riz, chocolat et laitage, il s'accompagne de jeux et animations sur le thème de la solidarité. Le programme 2009-2012 de l'Agenda 21 prévoit également l'introduction de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les repas des enfants.



## Objectif

**Favoriser**

**un développement 4 économique responsable**

### Utiliser la commande publique comme levier du développement durable

- Introduire des clauses et critères de développement durable dans la commande publique
- Recourir aux produits locaux, biologiques et équitables dans les restaurants scolaires
- Limiter l'usage de vaisselle jetable et choisir de la vaisselle biodégradable

### Promouvoir l'économie solidaire

- Collecter le matériel informatique usagé pour remise en état et redistribution
- Favoriser la vente de produits locaux, biologiques et équitables
- Aider les commerçants à réduire leur impact environnemental

### Protéger les ressources collectives

- Impliquer les usagers des bâtiments municipaux dans la maîtrise de leurs consommations
- Réduire les achats de matières premières non renouvelables
- Récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage et limiter les évaporations

### Etre une ville exemplaire dans son agglomération

- Etendre la collecte sélective des déchets à tous les bâtiments municipaux
- Utiliser 80% de cartouches d'imprimantes reconditionnées
- Généraliser la prise en compte du développement durable dans les projets des MJC

### Sensibiliser au développement durable

- Former 100% des agents municipaux \*
- Sensibiliser les élèves et les enfants des centres de loisirs
- Informer les Annemassiens

### \* Formation des Jardiniers municipaux : une équipe au complet !

En décembre dernier, tous les agents du service Parcs et Jardins s'étaient donnés rendez-vous pour une formation au développement durable et à la gestion différenciée des espaces verts. De nos jours, il s'agit d'obéir à une double contrainte : satisfaire les citoyens et avoir l'impact le plus limité possible sur l'environnement.





**\* Des panneaux solaires pour produire de l'électricité**  
La toute nouvelle Maison des sports porte fièrement les premiers panneaux photovoltaïques d'Annemasse. Mais l'objectif est d'aller plus loin. Avec notamment un projet de couverts semblablement équipés sur la place de la Libération. Puis sur la plupart des bâtiments municipaux.



**\*\* Grâce au gaz, ça roule pour les véhicules municipaux ...**  
Voici l'une des dernières acquisitions du service Parc Auto de la Ville... Comme 25 % de la flotte municipale, ce véhicule utilitaire du service Maintenance est considéré comme " propre " puisqu'il roule au GNV (Gaz Naturel Véhicules). Ses rejets sont moindres et les ressources mondiales de gaz plus importantes que celles de pétrole. Un exemple à suivre ...

## Objectif

Lutter contre le réchauffement **5** du bassin lémanique

### Promouvoir les énergies renouvelables

- Introduire des prescriptions énergétiques dans les documents d'urbanisme
- Produire de l'énergie photovoltaïque à Annemasse \*
- Etudier l'opportunité de chaufferies bois pour la ZAC Sud-Ouest et le Centre nautique

### Réduire de 10% les émissions de gaz à effet de serre de la mairie

- Construire un éco-quartier à Château-Rouge
- Limiter l'impact environnemental des animations de la ville
- Réduire la consommation d'énergie et les rejets des bâtiments municipaux
- Réduire la consommation de carburant et les rejets des véhicules municipaux \*\*
- Former les usagers des bâtiments HQE de la mairie

### Adapter la ville au réchauffement du climat en renforçant la présence de la nature

- Se fixer des objectifs en termes de surface d'espaces verts à Annemasse
- Rendre paysagers les parkings
- Réduire la surface des sols bitumés

### Favoriser la biodiversité

- Réduire le salage de l'espace public en hiver
- Accroître la biodiversité en ville et veiller au bon équilibre des espèces animales
- Définir les espaces verts qui feront l'objet d'un entretien différencié \*\*\*



### \*\*\* La lutte intégrée remplace les produits chimiques

Dès l'année passée, le service Parc et Jardins recourait aux larves de coccinelles pour éradiquer les pucerons de ses tilleuls. Cette saison, la lutte naturelle se généralise pour contrer différentes espèces ravageuses. Ainsi ce sont plus de 110 000 insectes qui ont été lâchés en mars dernier, dans les serres municipales !

Tout le détail des fiches action "Agenda 21" est en ligne sur le site de la ville : [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)



## Annemasse Agglo solidaire au quotidien

En créant il y a plus d'un an une communauté d'agglomération, les 12 communes d'Annemasse-Les Voirons Agglomération ont acté leur volonté de vivre ensemble. L'objectif est « d'élaborer et conduire, au sein d'un espace de solidarité, un projet commun de développement et d'aménagement du territoire ». C'est dans ce sens, que la communauté d'agglomération intervient aujourd'hui en matière de solidarité auprès de sa population.

### Les champs d'interventions en matière de solidarité

**P**our chacune des thématiques suivantes, Annemasse Agglo propose un appui technique et financier aux acteurs sociaux, constitués principalement d'associations.

Dans plusieurs cas, elle intervient aussi directement pour coordonner l'action sur le terrain et favoriser une meilleure prise en compte des problématiques sociales de la cité.

Le bâtiment de l'APRETO, situé 61 rue de Château Rouge, a été construit par l'agglomération et inauguré en juin 2008.



Thèmes	Budget alloué en 2008	Exemples d'actions
Emploi, insertion, formation	160 k €	Financement d'associations : Mission Locale, Association pour le droit à l'initiative économique Accompagnement de dispositifs : Tremplin, Atelier A Tout' Vapeur.
Accueil, hébergement et aides d'urgence et temporaire	90 k €	Gestion d'un abri grand froid pour accueillir durant l'hiver 10 à 15 personnes chaque nuit. Suivi de l'Escale et de la Maison Coluche.
Santé (accès aux soins, addictions, santé mentale...)	118 k €	Construction de locaux (inaugurés en 2008) pour l'Association Pour la REhabilitation des TOxicomanes (APRETO). Dispositif équipe mobile psychosociale.
Insertion des publics handicapés	75 k €	Financement des activités de l'association Espace Handicap.
Prévention de la délinquance	15 k €	Coordination des acteurs de terrain (CISPD). Coordination du dispositif « Mesure d'éviction des conjoints violents » en lien avec le Tribunal de Grande Instance.
Gérontologie	47 k €	Suivi et coordination de la Maison de Justice et du Droit.
Citoyenneté Accompagnement social Accès au Droit Discriminations	220 k €	Gestion de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les Gentianes situé sur Vétraz-Monthoux. Construction d'un deuxième EHPAD La Kamouraska.
Nomades sédentarisés et gens du voyage	92 k €	Recensement des besoins et coordination pour le relogement de certaines familles. Participation auprès du Syndicat intercommunal de gestion des terrains d'accueil (SIGETA) regroupant 56 communes sur le Genevois français.
<b>Total</b>	<b>817 000 €</b>	

L'ensemble de ces actions a pour principal objectif d'agir de manière préventive, d'articuler les interventions et de contribuer au traitement des difficultés sanitaires et sociales sur le territoire des 12 communes d'Annemasse Agglo.

### Zoom sur la Maison de la Justice et du Droit (MJD)

La MJD est un service public gratuit, anonyme et ouvert à tous ayant deux missions principales : offrir l'accès au droit et mener une mission judiciaire.

#### L'accès au droit

A l'écoute du public, les salariés de la MJD sont là pour renseigner et donner une information juridique dans tous les domaines du droit (civil, pénal, etc.) et pour orienter les personnes vers des interlocuteurs spécialisés : association d'aide aux victimes VIA 74, avocats, conciliateur de justice etc. Ce service est accessible sans rendez-vous. Il suffit de se rendre directement à la MJD aux heures d'ouverture.

#### La mission judiciaire

L'objectif est d'appliquer un traitement alternatif aux poursuites judiciaires. Sur décision du procureur de la République de Thonon, ses délégués réalisent des permanences à la MJD pour mettre en oeuvre un rappel à la loi ou de la médiation pénale. Il s'agit bien d'avertissements de la justice aux citoyens ayant commis de petits délits : ceci dans le but de prévenir les récidives et de désengorger les tribunaux. C'est aussi une véritable justice de proximité permettant aux conciliateurs de Justice de régler à l'amiable les petits litiges (de voisinage, de rapports locatifs, etc.)



3, rue du Levant - 74100 Annemasse  
Tél. 04 50 84 06 70  
Fax. 04 50 84 06 71  
Ouverture au public du lundi au  
vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h

**EN SAVOIR PLUS : dépliant de la MJD**  
Disponible à l'accueil de la mairie

## Un budget volontaire

**Face à une crise économique et sociale qui impacte directement les recettes de la Ville (baisse des recettes du casino, diminution des droits de mutations....), l'équipe municipale choisit clairement de poursuivre, à travers le Budget Primitif 2009, une politique courageuse et ambitieuse qui prend en compte les difficultés d'aujourd'hui tout en se donnant les moyens du développement futur d'Annemasse.**

### Soutien à l'économie et à l'emploi

L'enveloppe globale des crédits de dépenses d'équipement s'élève cette année à 20,8 millions d'euros et concerne aussi bien l'achèvement de grands équipements tels que le groupe scolaire Saint-Exupéry et la Maison des sports, que des opérations nouvelles comme l'aménagement et la piétonnisation de la place Libération.

Cette priorité donnée à l'investissement public assure le développement de la ville et marque **le soutien déterminé de la collectivité à l'activité économique et donc à l'emploi.** Le financement de ces projets est assuré par un fort autofinancement de près de 4 millions d'euros et par un recours mesuré à l'emprunt.



### Des dépenses de gestion courante maîtrisées

Le budget 2009 a été élaboré dans un souci constant de maîtrise et d'économie des dépenses de gestion courante.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de moins de 1 % en 2009 sans remise en cause du service rendu aux Annemassiens et avec **la mise en service de nouveaux équipements majeurs** pour notre ville (groupe scolaire Saint Exupéry, Maison des Sports..)



### Solidarité avec les plus fragiles

Conformément à nos choix politiques, le soutien affirmé aux actions en faveur des personnes les plus fragiles, notre engagement pour l'égalité des chances demeurent parmi nos préoccupations majeures et apparaissent plus que jamais indispensables au regard du contexte économique et social.

Cela se traduit par le renforcement de nos actions en faveur de la jeunesse, du scolaire, de la petite enfance, notamment à travers **l'application de tarifs modulés** permettant à chacun l'accès aux services municipaux et notre soutien aux associations culturelles, socioculturelles, sportives ...

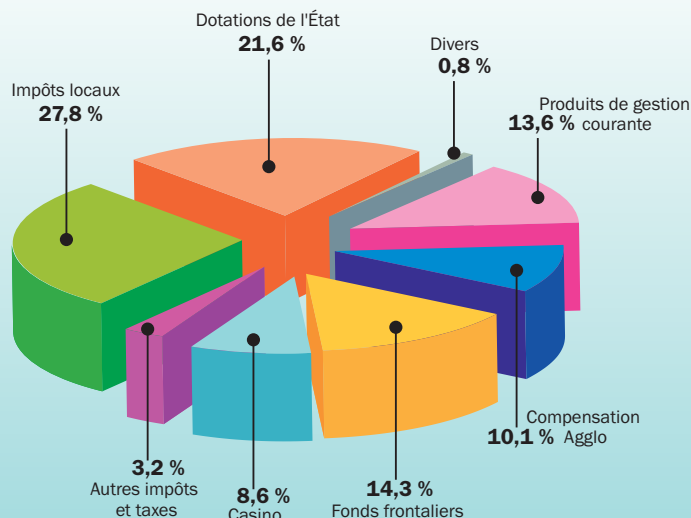
### Augmentation mesurée des impôts : une décision nécessaire et responsable

Pour relever ces défis et assurer le développement à long terme de la ville sans mettre en péril les finances communales par un recours inconsidéré à l'emprunt, l'équipe municipale a opté pour une hausse modérée des impôts locaux sollicitant davantage les propriétaires dans un souci d'équité fiscale.

Malgré cet effort supplémentaire demandé aux Annemassiens, **les taux d'imposition de la ville demeurent parmi les moins élevés des villes moyennes**, et ce plus particulièrement pour la taxe foncière.

Par ce budget primitif 2009, nous assurons le développement de notre ville en maintenant un niveau d'investissement élevé, en limitant le recours à l'emprunt, en recherchant à travers l'impôt un effort de solidarité tout en gardant un constant souci de maîtrise des dépenses de gestion courante. Cette hausse d'impôt génère **un autofinancement important** qui assure non seulement le présent mais est un gage de réussite pour l'avenir.

André Becquet  
1<sup>er</sup> adjoint chargé des Finances



### Répartition des recettes de fonctionnement

## et rigoureux

### Évolution des taux d'imposition

	Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
2008	13,32 %	14,56 %	30,18 %
2009	13,99 %	16,74 %	31,57 %

### Pour quelle augmentation d'impôts ...

**Une hausse moyenne de 1 € par mois** pour un contribuable résidant non propriétaire et de **3,5 € par mois** pour un propriétaire-résident assujéti aux 2 taxes.

### Les principales dépenses d'équipements pour 2009

Aménagement de la place Libération et piétonnisation	1.335.000 €
Groupe scolaire Saint Exupéry (fin d'aménagement)	641.000 €
Maison des sports (fin d'aménagement)	472.000 €
Aménagement du Parc Montessuit (fin d'aménagement)	420.000 €
Réalisation du péricentrique (suite)	271.000 €
Travaux d'entretien de voirie	420.000 €
Travaux dans les écoles	185.000 €
Réaménagement Hotel de Ville (service scolaire)	270.000 €
Pistes cyclables	100.000 €
Réserves foncières	821.800 €

### Les grandes masses budgétaires

- Budget total ..... 57,8 M €
- Budget de fonctionnement ..... 40,7 M €
- Budget d'investissement ..... 17,1 M €
- Dépenses d'équipements ..... 9,4 M €

### Les caractéristiques du budget

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées avec une évolution de 0,94 %
- Un autofinancement en progression d'un montant total de 3.938.000 €
- Des dépenses d'équipements pour 9,4 M € plus 11,4 M € de crédits 2008 reportés
- Un recours à l'emprunt modéré avec une dette totale au 1<sup>er</sup> janvier de 18,2 M €

### Un souci constant : le développement durable

Les choix budgétaires de la ville sont toujours effectués dans un souci de **respect de l'environnement** et de prise en compte **du développement durable**.

Ainsi, l'ensemble de nos nouvelles constructions répond déjà aux futures normes de haute qualité environnementale, comme la chaufferie bois prévue pour la ZAC Sud Ouest et l'école Saint-Exupéry. De plus, un ensemble d'actions s'inscrivant dans la démarche de l'agenda 21 est mis en place notamment lié aux **modes de déplacements doux** (pistes cyclables, voies de bus en site propre...)



**Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement**

## 15<sup>e</sup> Festival du livre jeun

**Du jeudi 4 juin au samedi 6 juin a lieu le 15<sup>e</sup> Festival du livre jeunesse dont le thème est « un autre regard ».**

**Au menu : des spectacles, des expositions, des rencontres avec des auteurs, des animations autour du livre, place de l'hôtel de ville.**

**L**e festival du livre jeunesse d'Annemasse veut promouvoir la littérature jeunesse et ses auteurs, en aiguisant l'appétit des livres et des mots chez tous les enfants et les plus grands. Les partenaires sont de plus en plus nombreux : associations (Tremplin, l'Alap, parents d'élèves, sou des écoles), écoles, collèges et lycées, centres de loisirs, MJC, conservatoire de musique, crèches et halte-garderies, hôpital, IUFM et bibliothèques alentours. Les livres se lisent et se partagent. Chacun est invité à participer à la fête autour des livres pendant trois jours, place de l'hôtel de ville. Tous les ans, plus de 4000 lecteurs de l'agglomération (de quelques mois à 18 ans) viennent au Festival.

Depuis 1994, le public a rencontré une centaine d'auteurs et d'illustrateurs, ainsi que de nombreux conteurs, des compagnies de théâtre, des petits éditeurs et des libraires, sélectionnés pour la qualité de leur travail et l'originalité de leur démarche.

Le Festival c'est aussi toute l'année, un travail collectif pour imaginer une exposition « à la manière de » où de nombreux participants créent en s'inspirant d'un livre (« La famille Totem », « Questions de nuit », « Des machines loufoques »).

Pour les professionnels, le Festival c'est aussi une journée d'étude pour réfléchir aux enjeux de la littérature dans la société d'aujourd'hui.



### Des auteurs...

dans les classes et en **dédicace le samedi 6 juin de 10h à 18h**

**Gilles ABIER**

« Un nuage dans le ventre » Éd. Actes Sud

**Mélanie CUVELIER**

« Les mots ça m'est égal » Éd. Sarbacane

**Gaëtan DORÉMUS**

« Ce n'est pas parce que »

Éd. Seuil

**Bernard FRIOT**

« Histoires pressées »

« Histoires minute »

Éd. Milan

**Ilya GREEN**

« Bou et les trois Jours »

Éd. L'Atelier du Poisson soluble

**Jérôme LEROY**

« La grande môme » Éd. Syros

**NOB**

« Mamette » Éd. Glénat

**Anne PERCIN**

« né sur X » Éd. Thierry Magnier

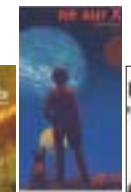
**Mario RAMOS**

« Le roi, sa femme et le petit prince »

Éd. Ecole des loisirs

**Irène SCHOCH**

« Un nuage dans la poche » Éd. Belem



### Coup de cœur à...

des éditeurs pour porter un autre regard sur la photographie en atelier le 6 juin de 10h à 18h

« OÙ SONT LES ENFANTS ? » (Arles)

PLONK ET REPLONK (Suisse)

DROZOPHILE (Suisse)

### Des rencontres

Pour les adultes, entrée libre

#### « Pressées pas pressées ? »

Avec **Bernard Friot**, pour évoquer son univers, entre poésie et fantaisie : avec une scène ouverte.

**Samedi 6 de 10h à 12h**

Tout public

à partir de 10 ans



#### « Le monde à l'envers »

Avec **Mario Ramos**, auteur-illustrateur autour de ses livres

**Mercredi 3 à 20h**

Tout public

Bibliothèque Pierre Goy



#### Journée professionnelle

Avec Evelio Cabrejo-Parra (psycho-linguiste), Mario Ramos (auteur-illustrateur), Soazig Le Bail (directrice de collection romans ados chez Thierry Magnier) et Bernard Friot (auteur)

De la petite enfance à l'adolescence : quand l'imaginaire fait grandir.

**Jeudi 4 de 9h à 12h et de 14h à 16h30**

Complexe Martin Luther King

Sur inscription

#### Quels regards porter sur la littérature jeunesse aujourd'hui?

Rencontre ludique afin de découvrir les auteurs invités cette année.

**Vendredi 5 à 18h**

Salle municipale 4 Place de l'Hôtel de Ville

## esse « un autre regard »

« Presque poèmes pour presque poètes » « à la manière.. » du livre « l'Agenda du presque poète » de Bernard Friot et de Hervé Tullet (La Martinière) et de « Presque poèmes » de Bernard Friot et de Catherine Louis. En partenariat avec Savoie-Biblio et le Simbal. Grande expo collective poétique pour déambuler entre les mots.

Cartes postales loufoques « à la manière... » du livre « les plus beaux dimanches après-midi du monde » de « Plonk et Replonk » En partenariat avec Savoie-biblio et le Simbal.

Une expo collective autour de cartes postales détournées aux trucages aussi drôles qu'improbables.

### Que c'est « originaux » !

Parce que les livres naissent d'images uniques, un festival sans originaux ça n'existe pas...

Venez apprécier ceux de « Litli et la soliquétude » de Séverine Thevenet aux éditions « Où sont les enfants ». Hall de l'Hôtel de Ville, du 15 mai au 6 juin.

## Des expos



### • Ateliers du samedi

#### Sur inscription

**Atelier[s] d'écriture** - Gratuits  
Pour écrire et jouer avec les mots

• Avec Mélanie Cuvelier

**Samedi 6 / 10h-12h**

Tout public à partir de 13 ans.

• Avec Gilles Abier

**Samedi 6 / 10h30-12h**

Pour les 8-12 ans

**Atelier(s) illustration(s)** - Gratuits

— Salades d'images

Avec Ilya Green

**Samedi 6 / 10h30-12h**

Pour les 6-8 ans

— Oh ! des bulles Atelier BD

Avec Nob

**Samedi 6 / 13h-15h**

Tout public à partir de 10 ans.

— Coller-collages

Avec Gaëtan Dorémus

**Samedi 6 / 13h-15h**

Tout public à partir de 8 ans.

**Un livre en live**

Avec les éditeurs d' « Où sont les enfants », réalisation d'un livre avec montage photos et mise en scène, le tout en direct et en public.

**Samedi 6 / 14h-16h** à partir de 8 ans  
(places limitées - tarif : 5 €)

### • Au milieu des livres...

#### à la table des libraires

Pour regarder la vie autrement en se plongeant dans les livres avec les librairies Histoires sans fin (La Roche sur Foron), Préface (Bonneville) et Majuscule (Annemasse)

**Du jeudi 4 au samedi 6 de 10h à 18h**

### • Des animations

#### Entrée libre

#### La fête du jeu

La MJC de Romagny et la ludothèque MJC centre, en partenariat avec les CEMEA vous proposent une sélection d'activités ludiques autour du thème du festival. **Samedi 6 / 12h-18h**

A partir de 6 ans. Chapiteau

#### Zimanège

Petit manège écologique. Les parents pédalent et les enfants tournent, tournent au gré des histoires multicolores...

**Samedi 6 / 11h-17h** / 18 mois-6 ans

Place de l'hôtel de ville

#### Poèmes à l'oreille

Des poèmes offerts à toutes les oreilles de passage, par la Fox Compagnie.

**Samedi 6 / 14h-16h**

Place de l'Hôtel de ville

## Des spectacles



### Blanche Neige

Pour découvrir ce conte comme vous ne l'avez jamais vu, actuel et déjanté, par la cie Mine de Rien (Suisse).

Tout public à partir de 5 ans

**Samedi 6 juin à 15h**

Place de l'Hôtel de Ville - Entrée libre

### « Sur le dos d'une souris... » et « chapeau de beurre soulier de verre »

Des contes et des comptines, à raconter, à chanter avec Cécile Bergame...

**Samedi 6 juin à 10h30** / 1-3 ans

**Samedi 6 juin à 16h30** / 4-6 ans

**MJC Centre** (sur inscription - Tarif : 3,5 €  
Gratuit pour les parents)

### « Regarde un film ! » La Vague

de Dennis Gansel, avec Jürgen Vogel, Frederick Lau, Max Riemelt Allemagne - 2009 - 1h48 - Vo.st

**Ciné Actuel** - Du 3 au 9 juin

**Mer : 21h - Jeu : 18h30 - Ven : 21h**

**Sam : 18h30 - Dim : 21h - Mar : 18h30**

(horaires sous réserves de modifications)



## Stages sportifs pour les vacances d'été

Le service des sports propose des semaines multi-activités pour les 7/16 ans, du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août 2009.

Ces 5 semaines permettront aux jeunes accueillis de découvrir les activités de pleine nature qu'offre la région. Ils auront ainsi la possibilité de pratiquer du VTT, de l'escalade, de la randonnée, des sports en eaux vives, des activités d'orientation,...

En savoir plus : Service des sports, Maison des Sports, 30 rue Pasteur - 04 50 84 59 10 [service.sports@mairie-annemasse.fr](mailto:service.sports@mairie-annemasse.fr)

## Les bons vacances, mode d'emploi

La Ville accorde à tous les enfants de la commune (sans condition de ressources), une aide financière via ses « Bons Vacances », pour le départ en vacances d'été.

Pour en bénéficier, il faut nécessairement habiter à Annemasse ; être âgé, au premier jour du séjour, de 6 à 17 ans révolus ; et partir pendant l'été en séjour avec un hébergement de 5 jours au minimum, en camps ou centre de vacances, en France ou à l'étranger avec des organismes partenaires de la Ville, (voir liste ci-dessous).

Le montant de l'aide attribué varie selon l'âge de l'enfant et le type d'organisme partenaire : de 7,70 €/jour minimum, à 10,80 €/jour, maximum.

Ces bons sont délivrés jusqu'au 31 août 2009, par le service périscolaire. Lors de l'inscription, un justificatif de domicile, daté de moins de 3 mois et une confirmation d'inscription de l'organisme de vacances doivent obligatoirement être présentés.

Des permanences d'information et d'inscription du centre aéré de la Bergue, auront lieu dans la salle Fleuret, 5 rue Madame Fleuret (en face de l'église Saint-Joseph, rez de chaussée, porte à droite) : mardi 12 mai de 14h30 à 18h30, mardi 19 mai de 14h30 à 18h30, vendredi 29 mai de 8h30 à 11h30, mardi 9 juin de 14h30 à 18h30 et mardi 23 juin de 14h30 à 18h30.

### Les organismes partenaires

MJC Centre / MJC Romagny / Centre Social MJC Sud / AROEVEN Grenoble / Cimes et Soleil / Les Petits Chamois / Planète Eclès / Temps Jeunes Oullins / UFCV Annecy / UFOVAL 74 / UCPA / Vacances Vivantes / VVF Okaya / Vacances Musicales AREMC / STS Séjours Linguistiques.

En savoir plus : Service Périscolaire  
Centre Technique Municipal  
8, avenue Florissant - 04 50 95 07 35

## L'US Annemasse en pleine forme malgré ses 100 ans

A l'occasion de la célébration de son centenaire samedi 6 juin, l'US Annemasse dresse le bilan financier et sportif. L'un des plus vieux clubs de football du département affiche aujourd'hui une belle santé.

Au creux de la vague début 2002, donnée pour perdue par les soit disant experts locaux, l'US Annemasse s'est depuis bien redressée financièrement. La dette qui pesait depuis de longues années sur le club sera entièrement épongée à la fin de l'année.

D'irréductibles et fidèles supporters, emmenés par Ettore Denti, le Président en exercice, ont largement contribué à ce que l'on peut qualifier aujourd'hui de réussite. A ce jour, l'US Annemasse compte 290 licenciés (plus du double qu'en 2002) dont 220 ont moins de 18 ans, 90 % d'entre eux étant Annemassiens.

L'encadrement est assuré par 17 éducateurs dont la majorité, notamment les jeunes, possède un diplôme fédéral. Excepté le directeur technique, éducateur salarié à mi-temps dans le cadre d'un contrat d'objectif signé avec la Ville, seuls les éducateurs et les dirigeants/parents accompagnateurs réguliers d'équipes sont défrayés. Le club compte une quinzaine de dirigeants dont des parents. Les formations, arbitres, éducateurs, dirigeants accompagnateurs, perfectionnements pour les diplômés, sont prises en charge par le club, lequel souhaite avoir des éducateurs « made » US Annemasse.

Les résultats sportifs sont excellents. Aujourd'hui l'US Annemasse compte dans chaque catégorie de jeunes une équipe au

moins au plus haut niveau du district. Elle lorgne la Ligue avec beaucoup d'espoir. L'USA s'est tout récemment affirmée en futsal (football en salle) avec l'équipe senior, laquelle a atteint les demi-finales de la Coupe de France. Une belle surprise, mais un succès bien mérité pour les Annemassiens, excellents techniciens. Mais l'effort le plus remarquable a été fait en direction du comportement. Dernière de la classe en 2002, l'USA est aujourd'hui championne du fair play et affiche de nouveaux objectifs :

- Poursuivre et renforcer son action en faveur des jeunes.

- Mettre sur pied une école de foot pour les débutants, poussins et benjamins. Elle s'y est déjà attelée avec le concours des techniciens du District de Haute-Savoie et Pays de Gex.

- Dépasser la ligne « Maginot ? » en débarquant avec les moins de 13, moins de 15 et moins de 18 en Ligue, une réalité qui pourrait se concrétiser dès cette année avec les moins 18 ans actuellement en tête de la poule de promotion.

Avec le concours des anciens, des vétérans et des nouvelles générations, l'US Annemasse invite tous les Annemassiens à fêter son centenaire, samedi 6 juin au stade Henri-Jeantet avec de nombreux matches...

EN SAVOIR PLUS : 04 50 37 30 71



Expos Concerts T  
Rencontre Sports  
Expos Concerts T  
Rencontre Loisirs  
**Mai - Juin** Théâtre  
Concerts Théâtre D  
Infos Photos Confé  
sports Jeune publi



## DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MAI

### EXPOSITION ARC EN CIEL

Exposition  
Savoir-faire et objets d'artisanat réalisés par le groupe Arc-en-ciel  
**MJC Sud**

## DU 4 AU 22 MAI

### EXPOSITION « PORTRAITS D'ÉCRIVAINS »

Exposition  
Travaux d'élèves des cours/ateliers Dessin, Perfectionnement, Peinture à l'eau, de l'École des Beaux-Arts du Genevois  
**Bibliothèque municipale Pierre Goy**

## DU 9 AU 24 MAI

### QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

**9 mai**  
**11h - 18h**  
Journée internationale du commerce équitable  
Brunch avec produits du terroir bio et/ou équitables et animations tout au long de l'après-midi  
**Place de l'Hôtel de Ville**

## 22 mai

**20h - 22h**  
Table ronde - Débat  
Commerce de proximité / Commerce équitable.  
Un cas d'école en Haute-Savoie. La région Rhône-Alpes et les collectivités locales peuvent-elles soutenir une démarche éco-citoyenne et solidaire ?  
**Complexe Martin Luther King**

## 23 et 24 mai

**7<sup>e</sup> salon ACCES**  
Conférences-débats et nombreux stands et ateliers.

## Samedi 23 mai

**Inauguration à 10h**  
**10h - 19h**  
Association A.T.B.  
Pierre KAKPO 04 50 38 89 48  
www.atb-France.org  
**Complexe Martin Luther King**

## 12 MAI ET 13 MAI

### LES MUSES

**19h30 - 20h30**  
Théâtre musical  
Cie La Boulangerie  
Pour sa 9<sup>e</sup> nuit du métal (la 3<sup>e</sup> à Château Rouge), l'association Festi'Métal propose un plateau 100 % français : Ultravomit + Destiny + JC Jess + Evercloud  
**Château Rouge**

## 12 MAI

### CUISINE DU MONDE

**12h30**  
Nouvelle destination pour le repas proposé par le groupe interculturel (Arc en Ciel et La Tortue)  
**MJC Sud**

## SOIRÉE CHAPEAU A L'AUDITO

**« MUSIQUE ET VOIX »**  
**20h**  
1<sup>e</sup> partie : Hélène Rullon  
Professeur de chant, avec des élèves de l'école des Hutins et la chorale de la MJC SUD.  
2<sup>e</sup> partie : Philmar  
MJC SUD  
**Auditorium du Perrier**

## 13 MAI

### INFO DU MOIS

**20h30**  
Salle MC Solaar  
Université Populaire  
04 50 92 91 45 - 04 50 37 24 90  
**MJC Sud**

## 14 MAI

### « LA PROVENCE, LES VINS DU SOLEIL »

**De 19h30 à 22h**  
Oenologie - Espace bar  
**MJC Centre**

## 14 ET 15 MAI

### « NOCE DE SABLE »

**20h**  
Pièce de théâtre  
Par la cie Les Impermouillables  
Adaptée du roman de Didier Van Cauwelaert - MJC Sud  
**Auditorium du Perrier**

## 16 MAI

### STAGE DE VOIX ET IMPROVISATIONS

**De 15h à 18h**  
Hélène Rullon, professeur de chant de la chorale de la MJC SUD  
**Auditorium du Perrier**

## ANALYSE DU FILM « HAUTE PÈGRE »

**De 14h à 18h**  
Analyse du film d'Ernst Lubitsch animée par Adderrahmane Bekiekh.  
MJC Centre  
**Ciné Actuel**

## NUIT BLANCHE

**20h30 à 6h**  
Rubin Steiner / Natty Bass / Doctor FLAKE / Monstroplantes + prog par Feelin'n sound + vidéo + perfo electro night fever. Une nuit de concerts, de performances, de surprise ! Une nuit insolite, singulière pendant laquelle, les arts vont se côtoyer, se mélanger ...  
**Château Rouge**

## 19 MAI

### RENCONTRE PARENTS

**18h30**  
Echanges et débat sur le thème « mon enfant entre en maternelle »  
**MJC Romagny**

## 20 MAI

### SPECTACLE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE

**A partir de 18h**  
Des danses et des chants accompagnés musicalement par le groupe O'Maclavan, avec les classes de l'école Marianne Cohn.  
04 50 37 25 70  
**Auditorium du Perrier**

## 26 MAI

### ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ÉLARGIE DES CONSEILS CONSULTATIFS

**19h à 21h**  
Conférence - débat  
Martin BENISTON, professeur expert au G.I.E.C.  
Mairie d'Annemasse - Agenda 21  
**Complexe Martin Luther King**

## DU 26 AU 29 MAI

### LA CONFÉRENCE DE PHILEAS BARLAAM, SECONDE ÉPOQUE

**Mardi 19h30**  
**Du mercredi au vendredi 20h30**  
Cabaret  
Samir Dib, alias Philéas Barlaam, musicien/auteur-compositeur/comédien/metteur-en-scène/bricoleur-poète annemassien, reprend son succès 2008.  
**Château Rouge**

## 29 MAI

### DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

**20h**  
Avec Philmar, Encre 2 Rimes, François Queste/Hiep Khi Vo Dao, Myriél Fournier/danse Jazz, Stéphanie Donnet/danse contemporaine, Mélissa Sanou/ danse Africaine, Khalid Idhakoum/percussions, Malika Valesmes/danse orientale et leurs élèves. MJC Sud  
**Château Rouge**

## DU 29 MAI AU 12 SEPTEMBRE

### EXPOSITION « WHAT ELSE ? »

**Du mardi au samedi de 14h à 18h30**  
Exposition collective  
Vidéos, sculptures, installations de Ayse Erkmen, Delphine Reist, Dagmar Heppmer, Anna Kolodziejaska, Kilian Rùthemann.  
**Villa du Parc**  
**Centre d'art contemporain**

## DU 2 AU 6 JUIN

### EXPOSITION DES ACTIVITÉS DE LA MJC CENTRE

**Vernissage le 5 juin à 19h**  
Expositions des ateliers d'encadrement créatif, photo et terre-modelage. MJC Centre.  
**Espace 13X13**

## 3 JUIN

### VERNISSAGE « LUTINS PATATES DE L'ESPACE »

**20h30**  
Pop rock expérimental  
**Château Rouge**

Expos Concerts Théâtre Danses  
Rencontre Sports Photos Caricatures  
Expos Concerts Théâtre Danses  
Rencontre Loisirs Sports Photos Caricatures

## Mai - Juin

Théâtre Danse  
Photos Caricatures  
sports Jeux



### DU 3 AU 5 JUIN FÊTE DU JEU

#### Toute la journée

En parallèle du festival du livre jeunesse « Un autre regard »  
MJC Romagny  
Place de l'Hôtel de Ville

### DU 4 AU 6 JUIN FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE « UN AUTRE REGARD »

Voir pages 16 et 17  
Bibliothèque municipale  
Pierre Goy

### 5 JUIN PAYE TA GALETTE # 4 20h30

Easter 22 / Junk Flowers  
Vernissage 1<sup>er</sup> démo  
Parmi les quelques 80 groupes répétant à Château Rouge, venez découvrir les 3 lauréats 2008 de Paye ta Galette, dispositif de formation des jeunes groupes des studios (en collaboration avec le Conservatoire de musique d'Annemasse).  
Château Rouge

### SOIRÉE CHAPEAU A L'AUDITO « VOIX ET INSTRUMENTS DU MONDE »

20h30  
Avec Philmar  
Chapeau au profit de la MJC MJC Sud  
Auditorium du Perrier

### 6 JUIN SPECTACLE DE GUITARE 20h

Par les élèves de l'atelier de guitare de la MJC SUD  
Auditorium du Perrier

### 6 JUIN TOUS A VÉLO PROMENADE FAMILIALE 14h

Proposée par le C.O.S. de la ville dans le cadre de la fête nationale du vélo. C.O.S. du personnel de la Ville d'Annemasse : 04 50 84 02 76 c.o.s8@wanadoo.fr

Ferme Challut  
18 rue du 18 août

### 10 HEURES D'ANNEMASSE NATATION 8h - 18h

Manifestation ouverte à toute personne, sans limite d'âge, pouvant nager une distance minimum de 50 mètres. Nombreuses animations.  
ANNEMASSE NATATION  
04 50 38 33 63  
Centre nautique

### CENTENAIRE DE L'UNION SPORTIVE ANNEMASSE

Toute la journée  
UNION SPORTIVE ANNEMASSE  
04 50 37 30 71  
Stade Henri Jeantet

### FESTIPLUS « BLANCHE NEIGE » 16h30 - 40 minutes

Spectacle tout public par la cie Mine de Rien - A partir de 4 ans  
MJC Centre

### 8 JUIN IL TROVATORE 20h

Opéra  
Dans cette œuvre de la maturité Verdiennne, voix et orchestre se donnent le mot pour pénétrer jusqu'à l'âme de spectateur. Cette partition assure depuis un siècle et demi le succès d'un opéra devenu un mythe. Grand Théâtre de Genève.  
Château Rouge

### 9 JUIN CUISINE DU MONDE 12h30

Dernière escale de la saison, pour le repas proposé par le groupe interculturel (Arc-en-ciel et La Tortue).  
Complexe Martin Luther King

### RENCONTRE PARENTS 18h30

Echanges et débat sur le thème « mon enfant entre en 6<sup>e</sup> »  
MJC Romagny

### DU 9 AU 13 JUIN EXPOSITION DES ACTIVITÉS DE LA MJC CENTRE Vernissage le 12 juin à 19h

Expositions des ateliers d'arts plastiques, dessin, peinture et sculpture - MJC Centre  
Espace 13X13

### DU 9 AU 21 JUIN TOURNOI DE TENNIS 8/16 ans

Tennis Club du Salève  
04 50 38 11 09  
Stade des Verchères

### 10 JUIN INFO DU MOIS 20h30

Université Populaire  
Salle MC Solaar  
MJC Sud

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ESPACE HANDICAP 17h

Complexe Martin Luther King

### 11 JUIN TÉTÉ + Eddy (la) Gooyatsh 20h30

Chanson pop folk acoustique  
Il se balade avec délicatesse sur des mélodies folk, métisse ses chansons de petites histoires qu'il égrène au grès d'un blues subtil.  
Château Rouge

### 12 ET 13 JUIN SPECTACLE DE DANSE CONTEMPORAINE 20h

Par les élèves de l'atelier danse contemporaine de la MJC Sud  
Auditorium du Perrier

Bibliothèque municipale  
Pierre Goy  
04 50 95 89 09  
[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)

Bibliothèque du Perrier  
04 50 37 74 12

Château Rouge  
04 50 43 24 24  
[www.chateau-rouge.net](http://www.chateau-rouge.net)

Conservatoire de musique  
04 50 84 23 20  
[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)

MJC Centre et Ciné Actuel  
04 50 92 49 77  
<http://mjc.annemasse.free.fr>

MJC Romagny  
04 50 92 64 97  
<http://infos.mjc.free.fr>

MJC Sud  
04 50 37 74 10

Service de maintien  
à domicile  
04 50 37 32 22  
[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)

Villa du Parc  
Centre d'art contemporain  
04 50 38 84 61  
[www.villaduparc.com](http://www.villaduparc.com)



**13 JUIN**  
**INAUGURATION**  
**DU PARC**  
**MONTESUIT,**  
**PORTES OUVERTES AUX**  
**SERRES**  
**MUNICIPALES**

**Toute la journée**  
Mairie d'Annemasse  
**Parc Montessuit et Centre**  
**horticole**

**PORTES OUVERTES**  
**De 10h à 12h et de 14h à 18h**  
Journée portes ouvertes avec  
apéro-concert en fin de journée  
**MJC Centre**

**ANALYSE DU FILM**  
**« MULHOLLAND DRIVE »**  
**De 14h à 18h**  
Analyse du film de David Lynch  
animée par Aderrahmane Bekiekh.  
MJC Centre  
**Ciné Actuel**

**TRIBUTE TO GAINSBURG**  
**20h30**  
Reprises all styles  
Le poète maudit est salué par les  
groupes fréquentant les studios de  
Château Rouge.  
Des morceaux détournés, inspirés,  
samlés, mixés, adaptés par  
des groupes de styles différents mais  
d'inspiration commune.  
**Château Rouge**

**CHAMPIONNAT DE JUDO**  
**14h - 18h**  
Judo Club d'Annemasse  
contact@judoclub-annemasse.com  
**Gymnaze Robert Sallaz**

**LETTRES FRONTIERES**  
**16h**  
Rencontre avec l'auteur Pierre Fournel  
Entrée Libre  
**Bibliothèque Pierre Goy**

**13 ET 14 JUIN**  
**SPECTACLE ÉCOLE DE DANSE**  
**MENOTTI**  
**Samedi 20h30**  
**Dimanche 19h30**  
Annemasse Danse - 04 50 87 15 89  
**Château Rouge**

**14 JUIN**  
**HALLE AUX COLLECTIONS**  
**9h - 18h**  
Ventes de disques, timbres, cartes  
postales et autres collections.  
Service Culture et Animation  
**Marché couvert**

**16 JUIN**  
**CHORALE**  
**20h**  
Avec des élèves de cours moyens  
de l'école des Hutins et la chorale de  
la MJC SUD.  
**Auditorium du Perrier**

**DU 16 AU 24 JUIN**  
**EXPOSITION DES ACTIVITÉS DE**  
**LA MJC CENTRE**  
**Vernissage le 19 juin à 19h**  
Expositions des ateliers de poterie et  
de peinture sur soie  
**Espace 13X13**

**17 JUIN**  
**D'HUMOUR, D'EAU FRAICHE ET**  
**OS A MOËLLE**  
**20h**  
Soirée poétique et musicale en  
compagnie de Queneau, Vian, Prévert  
... et La Fontaine détournée.  
Par le groupe « Poésie à quatre x »  
avec Christine Doucet, Marcel Gaden,  
Marcel Maillot et Brigitte Boëdec à  
la hère celtique.  
Université Populaire  
**Complexe Martin Luther King**

**DU 17 AU 19 JUIN**  
**« LA CRISE CHEZ LES TOONS »**  
**Soirée**  
Pièce de théâtre  
**MJC Romagny**

**18 JUIN**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE DES**  
**TOUT PETITS**  
**9h45 - 11h15**  
Mairie d'Annemasse - Relais petite  
enfance - 04 50 84 23 10  
**Square de la place du Jumelage**

**20 JUIN**  
**SPECTACLE DE DANSE DES**  
**ACTIVITÉS DE LA MJC CENTRE**  
**18h30 et 20h30**  
Représentation des ateliers enfants  
(expression corporelle, modern'Jazz,  
Hip Hop) et ados/adultes  
(modern'Jazz, break dance, rock,  
dances de société, salsa)  
**Auditorium du Perrier**

**FÊTE DU COMMERCE**  
**Toute la journée**  
Association des commerçants  
" J'AIME ANNEMASSE "  
**Centre ville**

**21 JUIN**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
5 scènes - 5 thématiques !  
**16h à minuit**  
« Calme et volupté » avec l'ensemble  
du Conservatoire de musique  
**Passage Jean Moulin**  
« Les énervés » du hard rock et du  
métal ... Place Jean Deffaut  
« Apéro-Jazz » et musiques du monde  
**Place Jean Jacques Rousseau**  
« On the rock » groupes pop rock sur  
**Grande scène de l'hôtel de Ville**  
et tout l'univers « Urban Mass' »  
**Parc Montessuit**  
Service Culture et Animations  
04 50 87 12 83  
**Centre ville**

**23 JUIN**  
**THÉ DANSANT**  
**14h**  
Espace Colette Belleville  
04 50 37 32 22  
**Complexe Martin Luther King**

**24 JUIN**  
**PHILOSOPHIE « L'espoir »**  
**20h**  
Par delà les motifs d'inquiétude  
légitime, peut-on construire  
un espoir raisonnable, porteur de  
sens ?  
Atelier philosophique proposé par  
Jocelyne Decompoix,  
professeur de philosophie.  
Université Populaire  
**Complexe Martin Luther King**

**CONCERT DES**  
**LAURÉATS DU CONSERVATOIRE**  
**DE MUSIQUE**  
**20h**  
Concert avec tous les élèves  
diplômés du conservatoire de  
musique d'Annemasse.  
Conservatoire de musique  
d'Annemasse  
04 50 84 23 20  
conservatoire@mairie-annemasse.fr  
**Auditorium du Perrier**

**27 JUIN**  
**LE SUD EN FÊTE**  
**Toute la journée**  
Fête de quartier : farfouille,  
loto, animations, spectacles, guitare,  
concerts ...  
MJC SUD  
**Place du Jumelage**

#### AUDITIONS & CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Pour avoir les dates des auditions, consulter le site  
[www.mairie-annemasse.fr](http://www.mairie-annemasse.fr)

Rubrique : Culture/Conservatoire de Musique/Auditions et concerts

**RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE**  
[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)

**Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :**  
[melina.chaduc@mairie-annemasse.fr](mailto:melina.chaduc@mairie-annemasse.fr)

## Liste "Annemasse ensemble"

**U**n budget ambitieux, concret et réaliste.

C'est un budget respectueux des valeurs de l'équipe d'Annemasse ensemble : solidarité, équité, ambition, réalisme qui a été adopté par le Conseil Municipal de mars dernier.

**Ambitieux** car il permet de maintenir à un haut niveau l'offre de services à la population, ambitieux encore car il permet à Annemasse de poursuivre l'ensemble de ses projets, ambitieux enfin car les élus annemassiens n'ont pas cédé à la morosité ambiante et font le choix de soutenir l'économie locale et de ne pas stopper leur politique d'investissement.

**Concret** car le budget ainsi adopté permet la concrétisation de projets qui impacteront de manière forte et qualitative la vie des Annemassiens (on pense ici aux projets structurants en cours de réalisation mais cet aspect a déjà été largement évoqué).

Mais fallait-il aller plus loin sans tenir compte de la crise qui touche durement une partie importante de notre population ?

Fallait-il réduire la qualité de prestation de la restauration scolaire alors qu'elle fait l'unanimité ?

Supprimer les bons vacances et accentuer la fracture existante entre ceux qui partent en vacances et les autres ?

Diminuer le soutien à la jeunesse, aux MJC et faire des coupes sombres dans les aides sociales ?

Non, les efforts de solidarité ne peuvent s'arrêter au moment où la population en a plus que jamais besoin. Tout en rationalisant les dépenses, l'équipe municipale restera conforme à sa politique sociale et de solidarité en « donnant plus à ceux qui ont moins ».

**Réaliste** comme le montre le double effort que représente la diminution programmée des dépenses (en interne auprès des services de la mairie et en externe auprès des fournisseurs et par le biais des subventions).

Réaliste également et surtout à propos de l'augmentation des impôts qui reste faible et représente pour une majorité d'Annemassiens une moyenne de 13 € annuel (Taxe d'habitation) et/ou 32 € (taxe foncière).

Face à ce budget, nous avons eu droit à des réactions attendues et convenues de l'opposition.

Un discours propre aux séances du conseil municipal, forcément manichéen, en opposition sinon systématique du moins idéologique; si l'on osait ... le jeu de rôle auquel nous sommes habitués et que nous retrouvons à travers les retombées presse en une forme encore plus caricaturale.

Ce qui n'empêche pas les mêmes élus de reconnaître dans des échanges d'après conseil, qu'ils auraient sensiblement fait de même, vu les circonstances ...

Nous, c'est en toute clarté et transparence que nous assumons, dans le respect de nos engagements et la nécessaire prise en compte des réalités, un autre choix : celui de notre diversité qui, à l'image de celle des Annemassiens, est notre richesse.

**CONTACT : Liste " Annemasse ensemble "**  
[contact@annemasse-ensemble.fr](mailto:contact@annemasse-ensemble.fr)

## Annemasse et sa Mémoire

### Ils ont été maires d'Annemasse

#### Charles FAVRE



#### De 1912 à 1919

**S**urnommé « le médecin des pauvres », Charles Favre naît le 7 avril 1859 à Versoix en Suisse et meurt le 27 décembre 1921 à Annemasse, où il est installé depuis 1886. Il entre au conseil municipal en 1896, est adjoint du maire Alfred Bastin de 1900 à 1904 et démissionne en 1906, au décès brutal de ce dernier. Sa candidature aux élections municipales de 1912 lui apporte le siège de maire, qu'il doit garder, sitôt la guerre déclarée en août 1914 « pour la durée du conflit ». Les élections municipales de 1916 sont en effet ajournées et ne seront organisées ensuite, qu'en 1919.

Devant suspendre, dès le début des hostilités tous les projets, le conseil municipal se contente d'achever la construction de la Poste (1912-1915). L'éventualité d'une occupation militaire

de la zone neutralisée par la Suisse, pousse Charles Favre à organiser **une garde civile armée pour le maintien de la sécurité de la ville**. Les peurs n'étant pas confirmées, ce service est dissout en novembre 1914. Face aux difficultés de la guerre, **il ouvre un Bureau du Travail**, chargé dans un premier temps de trouver la main d'oeuvre pour rentrer les récoltes, puis de délivrer des permis de travail aux rapatriés. Il crée également avec le curé Grillet et le pasteur Lauga, **un Comité de Secours aux réfugiés et rapatriés** des zones envahies du nord de la France. Lorsque ceux-ci vont directement à Evian à partir de 1917, ce comité, qui a reçu jusque-là 118 265 personnes pour 972 convois, poursuit son aide auprès des démunis issus des faits de guerre. Annemasse connaît durant cette période une hausse de 20 % de sa popu-

lation, passant de 3300 habitants environ à plus de 4000. Charles Favre n'en oublie pas moins les 72 Annemassiens, morts pour la France, auxquels sont rendus en mairie tous les honneurs en attendant un monument digne de ce nom.



Annemasse accueille de nombreux réfugiés et reçoit en 1921 la médaille d'argent de la Reconnaissance française.

## Liste "Réussir Annemasse"

### Nos impôts augmentent

Le budget a été voté, l'Opposition, d'une même voix a dit **NON !** En digne héritier, le Dauphin poursuit son « petit bonhomme de chemin ». Il voulait nous faire croire que tout allait changer, mais comment rattraper une politique d'investissement insuffisante ? Si l'on avait investi plus hier, en faisant par exemple, les parkings que tout le monde attendait depuis des années, en aménageant le centre ville pour que les commerçants puissent se développer, en favorisant l'implantation des entreprises, on n'aurait pas besoin aujourd'hui d'augmenter les impôts. Et malheureusement si la majorité municipale persiste dans son manque de vision à long terme pour notre ville, nous avons la certitude qu'en 2010, la majorité ne pourra pas faire autrement que de nous faire supporter encore de nouvelles hausses d'impôts. Pour nous Annemassiens c'est double peine : la crise, un pouvoir d'achat en baisse, l'incertitude, mais on nous demande de piocher quand même dans notre porte-monnaie.

C'est curieux pour une municipalité qui se dit de gauche.

**OUI**, il était possible de faire des économies sur le budget de fonctionnement de la ville sans remettre en cause la qualité des services et de la politique sociale. Comment ?

Des économies sont réalisables. A titre d'exemple, citons quelques postes, et il y en a d'autres :

— budget associations : 2007 = 4 170 000 € / 2009 = 4 727 250 € soit +557 250 €, c'est déjà la moitié du million d'euros qui manque sur le budget 2009 pour l'équilibrer. Or l'offre des activités associatives est-elle réellement enrichie ?

— catalogues : 2007 = 57 000 € / 2009 = 88 000 € soit + 31 000 €, pensez-vous que cela soit justifié ?

Il est utile de rappeler que Monsieur le Maire nous avait annoncé une **réduction** du budget de fonctionnement (**celui-ci augmente de 1%**) et une **augmentation du budget d'investissement**. Or ce dernier budget, de 20 millions €, se décompose ainsi : **11 millions €** restent à réaliser déjà financés par les budgets précédents. Faisons la différence : **le budget réel d'investissement pour la ville en 2009 est de 9 millions €.**

Il est donc **en baisse**. A titre de comparaison, Collonges s/Salève annonce pour 3500 habitants un budget d'investissement de 6 millions € et Thonon de 30 millions € !

2009 aurait dû voir un budget de mutation, mais ce sera un budget de mauvaises habitudes.

Mais, nous direz-vous, tous les grands projets d'Annemasse si nécessaires pour que nous construisions enfin une identité à cette ville, voilà une politique d'investissement pour laquelle nous sommes prêts, nous, Annemassiens, à payer un peu plus !

Oui en effet, mais nous en sommes encore très très loin...

Le calendrier est le suivant :

2008-2014 : aménagement de la place de la libération

2014-2020 : aménagement de la place du marché couvert et peut-être des Halles

2020-2026 : aménagement de la 3<sup>ème</sup> place en liaison avec la Piscine

Parlons-en ensemble. Venez-nous retrouver tous les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois à partir du samedi 2 mai, à notre permanence, en mairie, de 10h à 12h.

François VIGNY

Liste Réussir Annemasse / [reussir-annemasse.blogspot.com](http://reussir-annemasse.blogspot.com)

## Liste "Pour Annemasse"

### La circulation à l'arrêt et la sécurité en berne.

L'air du temps est aux transports collectifs, aux vélos, aux piétons, et l'équipe majoritaire sacrifie à cette mode en restreignant volontairement la circulation automobile.

En constituant des exemples clairs l'avenue de Genève, l'avenue Jules Ferry, etc.

Au passage les automobilistes en feront les frais. Ils seront les premiers sacrifiés sur l'autel de l'idéologie nouvelle.

Et pourtant, il est un constat que nous pouvons tous faire. Un constat extrêmement simple.

Annemasse n'est pas au centre du monde.

Annemasse n'est pas même au centre de la grande agglomération transfrontalière qui se dessine avec 750 000 habitants.

On peut toujours en penser ce qu'on voudra, la réalité est bien celle-là.

Se pose alors la question des relations absolument nécessaires entre notre ville et son environnement genevois dans ce contexte si particulier à notre région où tout repose sur l'automobile.

À 95% récemment.

Les infrastructures pour les transports en commun sont nettement insuffisantes aujourd'hui.

C'est un fait et même s'il apparaît souhaitable de mettre l'accent sur leur développement, le CEVA (avec ses incertitudes politiques du côté genevois) les bus prioritaires, le haut service, tout cela ne pourra résoudre à moyen terme la question des transports.

La situation exige en conséquence d'arrêter de sacrifier par anticipation la circulation automobile. C'est une erreur. En témoignent les artères bouchées le matin et le soir.

La politique urbaine de surdensité actuellement menée aboutira à renforcer encore toutes ces faiblesses structurelles existantes. On se prépare un échec urbain dramatique.

Annemasse risque de se retrouver isolée parce qu'inatteignable. Regardez depuis l'ouverture de l'autoroute entre Annecy et Genève où vont les Genevois le samedi.

Il faut donc lutter pour que cet échec urbain ne se transforme pas en prime en enfer.

Pour l'éviter, il faut prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité. Et la première est simple : installer un système de vidéo surveillance.

Simple et efficace.

Mais sur ce point aussi l'idéologie de l'équipe majoritaire triomphe. Ils ne veulent pas de vidéo surveillance. Ils la refusent.

La vidéo surveillance partout où elle a été installée, a fait baisser significativement la délinquance la plus insupportable, celle des petites bandes qui répandent une sourde peur autour d'elles. Elles squattent de plus en plus le centre-ville, notamment le samedi.

Interrogez les personnes âgées. Interrogez nos voisins genevois. Interrogez vos amis annéciens ou thononnais. Écoutez leur crainte de venir dans l'environnement annemassien. La vidéo surveillance rendra confiance. Elle constitue une réelle mesure d'utilité publique.

Jean-Pierre BENOIST - Louis Mermet

Pour Annemasse / [Jean-pierre.benoist@worldonline.fr](mailto:Jean-pierre.benoist@worldonline.fr)  
<http://jp-benoist.fr>

Un autre

Un

autre

regard ...

Un autre

regard ...

Un

autre

regard ...

Un autre  
regard ...

bibliothèques municipales pierre goy

# 15<sup>e</sup> festival du livre jeunesse

4, 5 et 6 juin 2009

## Annemasse

place de l'hôtel de ville annemasse



### entrée libre

École  
Maternelle Marianne COHN  
(MS/GS)  
Isabelle SIMON

